



## **Le rôle de l'Etat dans l'organisation du sport en France**



### **Comprendre et débattre des évolutions**

#### **Rendez-vous à Nanterre les 7 et 8 décembre 2007**

Quelles politiques pour les activités physiques et sportives vont être mises en œuvre dans les années 2007 - 2012 ? Pour comprendre et analyser les changements, le mouvement des Assises Nationales du Sport a fait le choix de se centrer sur le rôle de l'Etat, vu au sens large : gouvernement central, régions, départements, communes, nouveaux territoires.

□ Depuis l'élection présidentielle de mai 2007, quelles significations donner aux premiers actes du nouveau gouvernement ?

- Le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative a cédé la place à un secrétariat d'Etat aux sports rattaché à un grand ministère « de la santé, de la jeunesse et des sports ».
- Le budget des sports a été voté. Il représente 0,37% du budget de l'Etat. En valeur constante, les crédits provenant de l'Etat sont en baisse de 7,8 %. Une part importante des crédits CNDS seront désormais affectés aux projets périscolaire (7,5 millions); les cotisations sociales des sportifs de haut niveau sont prélevées sur ce budget (32 millions)...
- L'éducation physique et sportive n'est pas épargnée par les réductions de postes dans la fonction publique. L'accompagnement éducatif en temps périscolaire voit le jour et va se généraliser à la rentrée 2008 (samedi matin et 16h - 18h).
- Les acteurs privés sont de plus en plus invités à financer et gérer les équipements publics, voir certains événements sportifs.
- ...

□ L'affaiblissement des moyens de l'Etat et des politiques publiques durant les 20 dernières années a engendré une coupure de plus en plus nette entre le sport qui se regarde (le haut niveau, désormais géré selon les lois de l'économie du marché du divertissement médiatisé) et le sport qui se pratique (au quotidien par la population, abandonné bien souvent au secteur marchand). Pris entre les deux, le système sportif fédéral traditionnel est en souffrance. Les collectivités territoriales sont de plus en plus confrontées à des difficultés pour assumer leur mission de services publics.

**Dans ce contexte, quel avenir se dessine pour les pratiques sportives en France ?**

**De quels services publics des sports les sportifs et la population ont besoin aujourd'hui ?**

- D'un recentrage du rôle de l'Etat sur des missions de service public adaptées au sport pour tous ?
- De sortir de la conception d'un service public uniquement centré sur l'Etat en inventant une nouvelle manière d'assumer des politiques publiques ?
- De poursuivre dans le modèle de la cogestion « Etat - mouvement sportif associatif » ?

Le rassemblement des 7 et 8 décembre 2007 à Nanterre devrait permettre de mieux comprendre le sens des changements engagés et leurs conséquences sur la vie associative, les clubs, le sport à l'école, le financement, l'encadrement, les équipements, le haut niveau...

Il permettra aux participants d'être mieux armés pour agir chacun à leur niveau mais également de définir la position du mouvement des ANS.

**Rendez-vous Hôtel de ville de Nanterre (Hauts-de-Seine)**

**88/118 rue du 8 mai 1945**

**Vendredi 7 décembre 2007 de 17h à 21h**

**Samedi 8 décembre 2007 de 9h à 17h**

**Contact presse  
Isabelle Coulon : 03 20 58 91 80**